

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT D'AVALLON

COMMUNE DE TONNERRE



affiché le 30/03/23

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE
TONNERRE
N° 2023 / 057**

**Nombre de
conseillers :**

En exercice : 27

Présents : 19

Exprimés : 25

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mars, à vingt heures, le conseil municipal de la ville de Tonnerre s'est réuni, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Cédric CLECH, maire, suivant la convocation du 13 mars 2023.

Étaient présents : Emilie ORGEL, Chantal PRIEUR, Sylviane TOULON, Pascal LENOIR, Gaëlle BENOIT, Christian ROBERT (adjoints), Gilles BARJOU, Philippe GERTNER, Jeanine CALCIO GAUDINO, Michel DROUVILLE, Marie-Laure BOIZOT, Jean-François FICHOT, Jean-Claude CASTIGLIONI, Dominique AGUILAR, Laurent LETRILLARD, Nicole ELBACHIR, Nabil HAMAM.

Absents représentés : Sophie DUFIT, Jocelyne PION, Bahya BAILICHE, Bernard CLEMENT, Silvia LARRANDART, Lucas MANUEL.

Absents : Stéphane GRILLET, Sylvain TROTTI.

Secrétaire de séance : Gaëlle BENOIT.

Nomenclature @CTES : Finances / Subventions

FINANCES

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2023

- Vu le budget primitif 2023 ;
- Vu l'avis favorable de la commission en charge de la culture, du sport, de la jeunesse, de l'animation de la ville et de la vie associative du 28/02/2023 ;

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide	Pour : 25
	Contre : 0
	Abstention : 0

- D'accorder les subventions suivantes aux associations ci-dessous mentionnées :

	2022	2023
<u>SPORT</u>		
Association sportive du collège Abel Minard	150 €	300 €
CDSA89	0 €	1 500 €
<u>CULTURE</u>		
Académie de Musique Ancienne de Tonnerre (AMAT)	1 900 €	1 900 €
Association « Le café des glaces »	1 000 €	1 200 €
Chœur du Tonnerrois	550 €	550 €
Danses du Tonnerre	600 €	500 €
GAR 40	200 €	400 €
Orchestre d'Harmonie de la Ville Tonnerre	3 600 €	4 000 €
Ici et là – une poétique du Canal de Bourgogne	400 €	400 €
Le Septima – Tonnerre s'éclaire	1 500 €	1 500 €
Les Millésimes de Tonnerre	4 000 €	5 000 €
MJC du Tonnerrois	1 800 €	2 000 €

Musique en Tonnerrois	1 000 €	1 000 €
Tonnerre Culture	2 000 €	1 000 €
Action Artistique	0 €	2 000 €
Les Amis du Chevalier d'Eon	0 €	1 500 €

SOCIAL

Adavirs	600 €	600 €
Centre d'info. Sur les droits des femmes et des familles	350 €	350 €
Favec Conjointes Survivants et Orphelins	100 €	100 €
Lady cat	300 €	300 €
Les restaurants du Cœur	550 €	550 €
Secours Catholique	1 000 €	1 000 €
Secours Populaire	500 €	550 €
Visite des malades en étab. Hospit. Et maison de retraite	100 €	200 €

SCOLAIRE

Coopérative scolaire école Pasteur	0 €	250 €
------------------------------------	-----	-------

- De dire que les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 6574 du budget primitif de l'exercice 2023.
- De dire que l'attribution de la subvention à l'association « Les Amis du Chevalier d'Eon » sera versée sous réserve de la réalisation de la manifestation déclarée nécessitant une participation de la Ville.



Pour extrait conforme,

Fédéric CLECH

Maire de Tonnerre